
COMMUNIQUE DE PRESSE



LANCEMENT DU CENTRE DE MEDIATION NOTARIALE : MEDIATION NOTAIRES 77

Conciliateurs dans l'âme, les notaires de Seine-et-Marne mettent leurs valeurs au service de la médiation judiciaire ou conventionnelle. Leur expertise juridique, leur sens de l'écoute, de la confidentialité et leur impartialité sont leurs atouts majeurs.

Créé par la Chambre des Notaires de Seine-et-Marne, le Centre de Médiation « Médiation Notaires 77 » est désormais opérationnel.

Dédié à la résolution par la médiation des conflits intervenant dans les champs d'expertise du notaire (immobilier, droit patrimonial et de la famille, conseils aux entrepreneurs...), le centre pourra être saisi par le juge, les particuliers, les entreprises ou les associations, pour la résolution amiable de leurs différends.

Installé au 24 boulevard Chamblain à Melun, le centre Médiation Notaires 77, est joignable par mail : mediation-notaires77@notaires.fr.

Cette nouvelle offre de service, illustre la volonté de la profession notariale de mettre au service de ses concitoyens les qualités de « *magistrat de l'amiable* » dont les notaires témoignent quotidiennement au sein de leurs études.

Pour en savoir plus ...
<https://www.mediation-notaires77.com>

Contact presse :
mediation-notaires77@notaires.fr

